

ANNEXE B
CONTRAT D'ADHÉSION VISANT DES PÉTROLIERS

FORMULAIRE RELATIF AUX ENTENTES ADDITIONNELLES

Le présent document est l'annexe B jointe au contrat intitulé Contrat d'adhésion visant des pétroliers et confirmation de l'entente aux termes du paragraphe 167.(1)(a) de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* (« contrat ») passé entre _____ (« propriétaire ») et le groupe d'organismes d'intervention, contrat n° _____.

La présente annexe est intégrée dans le contrat et en fait partie intégrante. Les parties s'entendent sur le fait qu'une entente doit être accordée par le groupe d'organismes d'intervention à l'égard des navires suivants et qu'à tous les autres égards, les stipulations du contrat s'appliquent à ces navires :

Nom du ou des navires	Signal distinctif	Personne(s) autorisée(s) à mettre l'entente en exécution
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		

Droits applicables

Élément	Nombre de navires	Droits par navire	Total
Droits d'inscription			
Taxes applicables			
Total à payer			

Durée de la couverture

Date de prise d'effet de l'entente (des ententes) : _____

Date d'expiration : _____

Malgré les stipulations du contrat et les stipulations de la présente annexe, les ententes devant être fournies par le groupe d'organismes d'intervention au propriétaire sont assujetties aux conditions suivantes :

- (a) la réception, par le groupe d'organismes d'intervention, des droits d'inscription et des taxes susmentionnés dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent la date de prise d'effet de l'entente; et
- (b) le paiement de tous les droits et de toute la rémunération exigibles aux termes du contrat, y compris la totalité de la rémunération de l'organisme d'intervention compétent et des taxes (selon la définition de ces expressions dans le contrat).

GRUPE D'ORGANISMES D'INTERVENTION

Par : _____
(Signataire autorisé)

(Nom en caractères d'imprimerie)

(Date)

(Propriétaire du navire / agent autorisé)
Par : _____
(Signataire autorisé)

(Nom en caractères d'imprimerie)

(Date)